

Mélanges Religieux du 21, l'article dont ce qui suit est extrait.

"Mercredi, 12 du courant, l'évêque de Montréal avait consacré l'autel de l'église de St. Paul avec toute la solennité d'usage. Le soir du même jour, le seigneur Joliette envoya son carosse, traîné par deux chevaux, pour transporter l'évêque au village d'Industrie. Il y arriva vers le coucher du soleil, par un très beau temps. Tout le village avait un air de fête, et ses habitans se trouvaient sur la rive principale où passa l'évêque, suivi d'un nombreux cortège.— Ce fut le lendemain qu'eut lieu la bénédiction de l'église.— Quelques minutes après 8 heures commença la cérémonie, qui se fit avec toute la solennité possible, au milieu d'un concours tel qu'au moins un tiers des assistans ne put trouver place dans l'église.

"M. QUIBIEN avait été invité pour faire le discours dans cette circonstance. . . . Une indisposition l'empêcha de s'y rendre. Il fallut qu'un des prêtres présents, M. le grand-vicaire MANSEAU, montât en chaire, et improvisât un discours de circonstance. Le seigneur Joliette, le seul auteur du bel établissement au village d'Industrie, méritait la reconnaissance publique. Les habitans du village n'ont fourni pour leur église que quelques matériaux bruts, bois rond, pierres, chaux et sable, point, ou presque point d'argent. L'orateur les louant sur le zèle, la piété, la générosité démontrés par leur superbe édifice, dont la première pierre fut bénie le 13 juin, et l'église le 13 octobre, s'est arrêté et a repris : "La vérité et la justice demandent de moi, en ce moment, quelque chose de plus : je dois le dire, cet édifice magnifique est le fruit des efforts généreux d'un honorable citoyen, bien connu de tout cet auditoire, d'un citoyen dont la grande âme a conçu et réalisé un projet sans précédent et unique dans les fastes de ce pays ; du moins unique quant aux moyens qu'il a employés, unique par la générosité et l'extrême activité qu'il a déployées, unique par l'esprit de bienveillance et de vraie philanthropie qui a présidé à cette œuvre admirable ; oui, œuvre admirable, que je ne puis louer que faiblement, mais qui sera louée et mieux appréciée par la génération présente et par toutes celles qui la suivront : elle doit être appréciée surtout par tous les citoyens de cette localité, qui en doivent tirer le principal avantage. C'est à eux surtout qu'est imposé le devoir d'une reconnaissance continuelle, et ils le rempliront ce devoir, par les égards, la franchise, et la probité qu'ils apporteront dans leurs rapports à l'avenir avec leur commun bienfaiteur, &c."

"L'église de St. Charles (du village d'Industrie) est bâtie d'après un très beau plan et des proportions telles, qu'elles rendent cet édifice un des plus élégans du pays. Elle a 110 pieds de long, 32 pieds de haut et 50 pieds de large. Elle a deux rangs de fenêtres : le 2d. rang, de moindre dimension, sert à éclairer les galeries latérales, qui se prolongent jusqu'aux angles des chapelles. Un beau jubé est construit au bas de l'église. Le portail de l'é-